

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT-BALL

LIGUE DE WILAYA DE FOOT-BALL CHLEF

BULLETIN OFFICIEL

N° 11

SAISON 2021/2022

27/02/2022

LIGUE DE WILAYA DE FOOT-BALL CHLEF

TEL – FAX : 027.77.39.83

CIA DES FONCTIONNAIRES

Site Web : lfwchlef.com

DESTINATAIRE

Monsieur :

.....

Bulletins Officiels Reçus

★ BO N° 12

LRF Blida

« Remerciements »

COURRIER ARRIVEE:

F.A.F : a/s situation des championnats jeunes «Noté».

L.R.F.Blida : a/s liste des arbitres jeunes talents «Noté».

L.R.F.Blida : a/s invitation A.G.O «Noté».

L.R.F.Blida : a/s invitation A.G.O «Noté».

L.W.F.Médéa : a/s invitation A.G.O «Noté».

O.P.O.W Chlef : a/s réunion de cellule «Noté».

CLUB CRBZ : a/s rapport sur la rencontre ACA * CRBZ Séniors «Noté».

CLUB F.C.B.B : a/s rapport sur la rencontre U-19 «Noté».

COURRIER DEPART:

Radio Chlef

* **FAX** : a/s Désignation de la 12^{ème} et 13^{ème} journée -SENIORS- Division Honneur
Championnat de Wilaya de Football de Chlef

* **FAX** : a/s Résultats de la 12^{ème} et 13^{ème} journée -SENIORS- Division Honneur
Championnat de Wilaya de Football de Chlef

COMMISSION DE DISCIPLINE
BO N° 11 Saison 2021/2022 Séance du 23/02/2022
Membres Présents

RAHOU Mohammed

Président

ARTICLE : 143 codes disciplinaire 2016

« Le Décompte des Sanctions, avertissement ou autres relève de la responsabilité Exclusive des clubs».

BILAN

Du 28/12/2021 au 23/02/2022

Désignations	Total
NOMBRE D'AFFAIRES	87
AVERTISSEMENTS	350
EXPULSIONS	34
AMENDES	34
RESERVE	01
TERRAINS SANCTIONNES	00

La commission de discipline peut corriger en tout temps les fautes de calcul et autres erreurs manifestés

Séance du 21/02/2022 Saison 2021/2022

AFFAIRE ADMINISTRATIVE

AFFAIRE N° 01 = Match NRBC – CSA-ASO du 19/02/2022

-Réserves introduites par le Club du NRBC (CHETTIA) sur la participation du Joueur de CSA-ASO (Chlef) qui serait suspendu à la date de la rencontre.

Attendu : que dans la rédaction des réserves et leur confirmation le club NRBChettia plaignant n'a pas respecté scrupuleusement le contenu des dispositions de l'article 86 des règlements du football amateur.

Attendu : qu'en ne précisant pas la saison sportive, Bulletin Officiels et numéraux des affaires concernée.

- **Par ces motifs, la commission déclare :** les réserves irrecevables en la forme.

Attendu : que l'irrecevabilité des réserves introduites par le NRBChettia devenu sans objet, la commission de discipline se doit de pencher sur l'existence ou non de l'infraction à la réglementation.

Attendu : que l'article 86 stipule : « Pour poursuivre leur cours et soumises à la commission de discipline, les réclamations doivent être précédées de réserves nominales et motivées sanction, numéro d'affaire, et la SAISON SPORTIVE.

SUBSIDIAIREMENT

Attendu : qu'après examen des feuilles de matchs détenues au niveau de la Ligue concernant l'équipe seniors de CSA-ASO (Chlef), il ressort que le joueur objet de réserve

Joueur =El-Maameri Yassine lic 633634 (CSA-ASO)

Affaire N° 05 = Match CSA-ASO – NRBC du 29/12/2021 **1^{er} Avertissement** (B.O 03)

Affaire N° 15 = Match CSA-ASO – WRHB du 07/01/2022 **2^{ème} Avertissement** (B.O 05)

Affaire N° 17 = Match RCHB – CSA-ASO du 12/01/2022 **3^{ème} Avertissement** (B.O 05)

Affaire N° 53 = Match CSA-ASO – CRBAM du 05/02/2022 **4^{ème} Avertissement** (B.O 09)

Attendu = que ce joueur était sous le coup de suspension, en participant à la rencontre IRBOF – CSA-ASO du 08/02/2022 (Seniors) à enfreint la réglementation.

Attendu que = l'article 95 Chapitre 02 du RG / FAF stipule : toute infraction ou faute découverte par la ligue ou portée a sa connaissance est sanctionnée comme suit :

Par ces motifs : la commission décide

- Match perdu à CSA-ASO (CHLEF) avec annulation des trois points (03) sans attribuer le gain du match au NRBC Chettia (Art 95 Chapitre 2).

El-MAAMERI yassine lic 633634 (CSA-ASO) 04 Matchs de suspension fermes + en sus de la sanction initiale 01 Match de suspension soit au total (04+01) = 05 Matchs de suspension fermes A/C du 21/02/2022 (Art 95 Chapitre 2)

***10.000 DA d'Amende à CSA-ASO (CHLEF) (Art 95 Chapitre 2).**

DIVISION HONNEUR

- Affaire n°76 : Rencontre « FCBB – IRBOF » Du 19/02/2022

- Joueur Averti :

*BOULALAOUAT Rachid lic n°514077 « FCBB » Avertissement AJ

- Affaire n°77 : Rencontre « WRHB – CRBAM » Du 19/02/2022

- Joueurs Avertis :

*SAADI Abderrahim lic n°533502 « WRHB » Avertissement AJ

*ALI-ZERROUKI Amine lic n°495727 « CRBAM » Avertissement AJ

- Affaire n°78 : Rencontre « NRK – ACA » Du 19/02/2022

- Joueurs Avertis :

*CHOUAL Abdellah lic n°563773 « ACA » Avertissement AJ

*KOBZILI Mohamed lic n°503821 « NRK » Avertissement AJ

- Affaire n°79 : Rencontre « NRBC – CSA-ASO » Du 19/02/2022

- Joueurs Avertis :

*GUIDOUNE Housseyn lic n°533553 « NRBC » **01 match de suspension ferme + 1.000DA d'amende pour contestation de décision (ART.101)**

*BELAHCENE Abdenour « CSA-ASO » Avertissement CAS

*KADDAOUI Lotfi lic n°574397 « CSA-ASO » Avertissement AJ

*HAFI Abderahmane lic n°573567 « CSA-ASO » Avertissement CAS

*CHAKOURI Abdelghani lic n°573567 « CSA-ASO » Avertissement CAS

- Affaire n°80 : Rencontre « CRG - NRBC » Du 22/02/2022

- Joueur Exclu :

*BOUALEM Wail lic n°573570 « NRBC » **01 match de suspension ferme pour cumul d'avertissements AJ + AJ (ART.102)**

- Joueurs Avertis :

*HAOUARI Aymen Abdeslem lic n°573574 « NRBC » Avertissement AJ

*KHALFAOUI Mohammed lic n°574239 « NRBC » Avertissement AJ

- Affaire n°81 : Rencontre « CSA-ASO – FCBB » Du 22/02/2022

- Joueurs Avertis :

*LAMRAOUI Abdelkader lic n°634075 « CSA-ASO » Avertissement AJ

*BOULAOUAT Mawloud lic n°514078 « FCBB » Avertissement AJ

- Affaire n°82 : Rencontre « CRBAM – RCHB » Du 22/02/2022

- Joueur Averti  :

*MECHAB Ahmed Mounir lic n° « RCHB » Avertissement AJ

- Affaire n°83 : Rencontre « ACA - CRBZ » Du 22/02/2022

- Après étude de la feuille de match
- Après lecture du rapport de l'arbitre
- Après lecture du rapport de commissaire au match

La commission décide

Affaire en instance pour complément d'informations

- Joueurs Avertis  :

*TABACHE Hicham lic n°483881 « CRBZ » Avertissement AJ

*CHERCHAR Mohamed Amine lic n°483978 « CRBZ » Avertissement JD

CATEGORIE JEUNES

- Affaire n°84 : Rencontre « IRJTS – CSA-ASO » (U-19) Du 12/02/2022

- Après étude de la feuille de match
- Après lecture des rapports de l'arbitre
- Après audience de l'arbitre directeur
- Après audience du joueur du club CSA-ASO

-Après lecture des pièces versées au dossier (Feuille du Match, Arbitre et joueur du club CSA-ASO).

-Après audition de l'Arbitre Directeur et Joueur du club CSA-ASO.

-Attendu que la Rencontre a été arrêtée définitivement à la 72mn sur le score de 0-3 en faveur du club CSA-ASO.

-Attendu que cet arrêt de la rencontre fait suite à l'agression envers l'arbitre Directeur par le joueur HAMIDI Abdenour lic N° 634618 du club CSA-ASO.

-Attendu qu'après l'agression de l'Arbitre Directeur ne pouvait terminer la Rencontre.

- Par ce, la Commission décide :

Match perdu par pénalité pour le club CSA-ASO et en attribuer le gain au club IRJT qui marque (03) point sur le score de 3-0.

***HAMIDI Abdenour lic n°634618 « CSA-ASO » (01 an) de suspension ferme dont (06mois) avec sursis + 5.000DA d'amende pour agression envers Officiels (ART.101)**

- Affaire n°85 : Rencontre « IRBOF – MOF » (U-19) Du 19/02/2022

- Joueurs Avertis  :

- *BENBOUHENNI Yasser lic n°554022 « IRBOF » Avertissement JD
- *GHERBI Abdelkader lic n°554040 « IRBOF » Avertissement JD
- *TARFAOUI Abderezzak lic n°743739 « MOF » Avertissement CAS

- Affaire n°86 : Rencontre « CSA-ASO – WRHB » (U-19) Du 19/02/2022

- Joueurs Avertis  :

- *NAAS Amine lic n°535477 « WRHB » Avertissement AJ
- *BENCHOUYA Mohammed lic n°535480 « WRHB » Avertissement AJ
- *BELMADI Imadeddine lic n°535475 « WRHB » Avertissement AJ

- Affaire n°87 : Rencontre « CRBZ – CRBA » Du 19/02/2022

- Après étude de la feuille de match
- Après lecture du rapport de l'arbitre

La commission décide

- Joueurs Exclus  :

- *TABACHE Islem lic n°485418 « CRBZ » **02 Matches de suspension fermes dont 01 match avec sursis + 1.500DA d'amende pour agression envers adversaire (ART.95)**
- *CHIDA Abdelali lic n°644361 « CRBA » **02 Matches de suspension fermes dont 01 match avec sursis + 1.500DA d'amende pour agression envers adversaire (ART.95)**

DIRECTION DES ARBITRES DE WILAYA
BO N° 11 Saison 2021/2022 - Séance du : 21/02/2022

Membres Présents

M.CHAHED Mhamed	Chargé de la formation et suivi des arbitres
M.ZOUBIRI Abdelkader	Membre
M.ALI BOUCHROUR Salah	Membre
M.BOURIAH Elhadj	Secrétaire

ORDRE DU JOUR

- ✓ Courrier
- ✓ Désignations Arbitres

NOMBRES		
TESTS PHYSIQUES		02
CAUSERIES		03
JOURNEE HONNEUR	(SENIORS)	13^{ème}
RENCONTRE HONNEUR	(SENIORS)	65
DESIGNATIONS DES ARBITRES HONNEUR	(SENIORS)	195
JOURNEE HONNEUR	(JEUNES)	09^{ème}
RENCONTRE HONNEUR	(JEUNES)	297
DESIGNATIONS DES ARBITRES HONNEUR	(JEUNES)	297
JOURNEE CATEGORIE	(U-13)	/
RENCONTRE CATEGORIE	(U-13)	/
DESIGNATIONS DES ARBITRES CATEGORIE	(U-13)	/

Analyse des Feuilles des Matches

- * La CAW a procédé à l'analyse des feuilles des Matches de la 11^{ème} du 11-12/02/2022 de championnat division honneur catégorie Seniors.

Désignation des Arbitres

- * Le CAW a procédé à la désignation des arbitres pour la 12^{ème} et 13^{ème} journée de championnat division honneur catégories Seniors.

COMMISSION DE L'ORGANISATION DES COMPETITIONS
BO N° 11 Saison 2021/2022 Séance du 21/02/2022

Membres Présents
Membres Présents

- ✓ KOUBA Ahmed Président
- ✓ KHALAFI Mustapha Membre

Ordre du Jour

- ✓ Examen Courrier
- ✓ Désignation

NOMBRE DE JOURNEES			NOMBRE DE RENCONTRES		
JOURNEE HONNEUR (SENIORS)	13 ^{eme}		RENCONTRES HONNEUR (SENIORS)		65
JOURNEE HONNEUR (JEUNES)	09 ^{eme}		RECONTRES HONNEUR (JEUNES)		297
JOURNEE HONNEUR (U-13)	/		RECONTRES HONNEUR (U-13)		/

AFFAIRE N°29/S : Rencontre IRBOF – WRHB « Séniors »
Du 22 / 02 / 2022

- Après lecture feuille de match et rapports arbitres et commissaire au match.
- Attendu que : le Club **IRBOF** ainsi que les arbitres officiellement désignés étaient
Présents au lieu de la rencontre.
 - Attendu que : la rencontre n'a pas eu lieu en raison de l'absence du club **WRHB**.
 - Attendu que : aucune justification n'est parvenue à la C.O.C par le club **WRHB**.

Par ces motifs, la Commission décide :

- Match perdu par pénalité pour le club **WRHB** et en attribuer le gain au club **IRBOF** qui marque (03) point sur le score de 3-0.
- 01^{ere} Forfait pour le club **WRHB**.
 - Défalcation de trois (06) points à la catégorie séniors.
 - Amende: Cinq mille dinars (5.000 DA) au Club **WRHB** ART 62/RG/FAF.

AFFAIRE N°29/J : Rencontre CRHB – RCHB « U-19 »
Du 18 / 02 / 2022

- Après lecture de la feuille de match ;
- Attendu que : l'équipe jeunes « U-19 » du club **CRHB** ainsi que l'arbitre officiellement désigné étaient présents au lieu et heure prévus de la rencontre ;

- Attendu que : la rencontre jeunes « U-19 » n'a pas eu lieu suite à l'absence de l'équipe jeunes « U-19 » du club **RCHB** ;
- Attendu qu'après attente du délai règlementaire, l'arbitre ayant constaté l'absence de l'équipe jeunes « U-19 » du club **RCHB**, annula la rencontre ;

Par ces motifs, la Commission décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe jeunes « U-19 » du club **RCHB** pour en attribuer le gain du match à l'équipe jeunes «U-19» du club de **CRHB** qui marque Trois (03) points et un scores de Trois (03) buts à Zéro (00).
- **Amende de Dix Mille Dinars (10 000.DA) au club RCHB ART/52/RG/FAF.**

AFFAIRE N°30/J : **Rencontres NSZ – CRT**
« U-17 / U-15» Du 19 Février 2022

- Attendu que : les trois rencontres jeunes « U-17 / U-15» **NSZ – CRT** n'ont pas eue lieu suite à l'absence des deux équipes jeunes «U-17/U-15» du club **CRT**;
- Attendu que : les dossiers de Licences des deux équipes jeunes « U-17 / U-15 » du club **CRT** n'ont été déposés au niveau de la ligue.

Attendu que : l'article 16 et 17 R/G FAF stipule :

- Article 16 : Contrat d'assurance
- Assurance du club

Le club sportif amateur est tenu de souscrire une police d'assurance couvrant sa responsabilité civile vis-à-vis des tiers et une assurance accident pour les dirigeants, staff technique et joueurs dans ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions au sein du club durant toute la saison sportive.

Le capital décès ou l'indemnité en cas d'incapacité permanente ne saurait être inférieur à un million (1 000 000 DA) de dinars. L'indemnité journalière en cas d'accident doit être au minimum de mille cinq cent (1 500 DA) dinars.

- Article 17 : Définition :

La licence est un document officiel délivré par la ligue pour permettre d'identifier tout dirigeant, entraîneur, joueur, médecin, Assistant médical, secrétaire de club, et les officiels de la ligue.

La participation aux compétitions est subordonnée à la détention d'une licence valide pour la saison en cours délivrée par la ligue concernée.

- **Attendu que** : le non déroulement des trois matchs est dû à l'absence des Licences et l'Assurance des joueurs des deux équipes Jeunes « U-17 / U-15 » du club **CRT** constitue une infraction qui doit être sanctionnée.
- **Attendu que** : l'article 121 du RG / FAF stipule : les cas non prévus par les présents règlements seront traités conformément aux dispositions prévues par les RG / FAF.
- **Attendu qu'il s'ensuit qu'au vu des faits qui caractérisent** l'infraction commise par les deux équipes Jeunes « U-17 / U-15 » du club **CRT**, la commission estime qu'ils ne constituent pas un « FORFAIT DELIBERE » engendrant une sanction conformément à l'article 55 RG / FAF Edition 2015 Match perdu par pénalité qui stipule : un match perdu par pénalité est le résultat obtenu à l'occasion d'une décision prise par la FAF ou la Ligue lors d'un Forfait

Par ces motifs, la Commission décide :

- **Match perdu par pénalité aux deux équipes jeunes « U-17 / U-15 » du club CRT pour en attribuer le gain des trois matchs aux trois équipes jeunes «U-19 / U-17 / U-15» du club de NSZ qui marque chacune Trois (03) points et un scores de Trois (03) buts à Zéro (00).**
- **Amende de Vingt Mille Dinars (20 000.DA) au club CRT.**

HOMOLOGATION

DIVISION HONNEUR SENIORS

12^{ème} Journée : 19/02/2022

NRBC	x	CSA-ASO	00	x	02
NRK	x	ACA	00	x	00
WRHB	x	CRBAM	01	x	04
FCBB	x	IRBOF	02	x	00
CRBZ	x	CRG	02	x	01
EXEMPT	x	RCHB			

DIVISION HONNEUR SENIORS

13^{ème} Journée : 22/02/2022

ACA	x	CRBZ	03	x	02
CRBAM	x	RCHB	03	x	00
CSA-ASO	x	FCBB	01	x	00
CRG	x	NRBC	01	x	02
IRBOF	x	WRHB	03	x	00
EXEMPT	x	NRK			

CATEGORIE JEUNES 07^{ème} Journée 18-19/02/2022 GROUPE A

CATEGORIES			U-19		U-17		U-15	
FCBB	x	NRK	01	01	01	00	01	00
CRBZ	x	CRBA	05	03	02	02	00	02

CATEGORIE JEUNES 08^{ème} Journée 18-19/02/2022 GROUPE B

CATEGORIES			U-19		U-17		U-15	
JSBH	x	NRBM	01	02	01	01	00	02
NSZ	x	CRT	04	03	03	00	03	00
IRBM	x	DSG	02	01	03	01	01	01
EXEMPT	CAT							

CATEGORIE JEUNES 08^{ème} Journée 18-19/02/2022 GROUPE C

CATEGORIES			U-19		U-17		U-15	
NRBC	x	ACA	03	01	01	00	02	01
CRBAM	x	CRG	01	01	02	02	02	03
IRBOF	x	MOF	04	01	02	00	02	03
EXEMPT	JSBOD							

CATEGORIE JEUNES 08^{ème} Journée 18-19/02/2022 GROUPE D

CATEGORIES			U-19		U-17		U-15	
CSA-ASO	x	WRHB	02	01	01	02	01	00
CRHB	x	RCHB	03	00	04	01	00	03
IRJTS	x	USFA	01	01	02	01	02	01

DESIGNATION

DIVISION HONNEUR SENIORS

15^{ème} Journée : 01/03/2022

LIEUX	DATE	RENCONTRE	H	ARBITRES		
MEDJADJA	01-03-22	CRBAM * CRBZ	14H			
O.FARES	01-03-22	IRBOF * NRK	14H			
M.SAHLI	01-03-22	WRHB * NRBC	14H			
BENAIRIA	01-03-22	FCBB * CRG	14H			
BOUMAZREG	01-03-22	CSA-ASO * RCHB	14H			
EXEMPT		ACA				

DIVISION HONNEUR SENIORS

16^{ème} Journée : 04-05/03/2022

LIEUX	DATE	RENCONTRE	H	ARBITRES		
ZEBOUDJA		CRBZ * IRBOF				
CHETTIA		NRBC * RCHB				
BENAIRIA		FCBB * WRHB				
CHETTIA		ACA * CRBAM				
KALOUL		NRK * CSA-ASO				
EXEMPT		CRG				

CATEGORIE JEUNES

09^{ème} Journée:

04-05/03/2022 GROUPE A

LIEUX	RENCONTRES	C	HEURE	DATES	ARBITRE
BENAIRIA	FCBB * CRBZ	U-19-17-15	9H-11H-13H		
A.HASSEN	CRBA * JSA	U-19-17-15	9H-11H-13H		
EXEMPT		NRK			

10^{ème} Journée:

04-05/03/2022 GROUPE B

LIEUX	RENCONTRES	C	HEURE	DATES	ARBITRE
A.MERAINE	CAT * DSG	U-19-17-15	9H-11H-13H		
MOUSSADEK	IRBM * CRT	U-19-17-15	9H-11H-13H		
TADJNA	JSBH * NSZ	U-19-17-15	9H-11H-13H		
EXEMPT		NRBM			

10^{ème} Journée:

04-05/03/2022 GROUPE C

LIEUX	RENCONTRES	C	HEURE	DATES	ARBITRE
O.DROU	JSBOD * MOF	U-19-17-15	9H-11H-13H		
O.FARES	IRBOF ACA	U-19-17-15	9H-11H-13H		
MEDJADJA	CRBAM *NRBC	U-19-17-15	9H-11H-13H		
EXEMPT	CRG				

10^{ème} Journée:

04-05/03/2022 GROUPE D

LIEUX	RENCONTRES	C	HEURE	DATES	ARBITRE
GHDAB.S	WRHB * CRHB	U-19-17-15	9H-11H-13H		
GHDAB.S	RCHB * IRJTS	U-19-17-15	9H-11H-13H		
H.SALEM	USFA * CSA-ASO	U-19-17-15	9H-11H-13H		

TOUT LES MATCHS A HUIS CLOS COVID19